

L'IMPACT DE LA COVID-19 CHEZ LES TRAVAILLEUSES DOMESTIQUES EN AFRIQUE

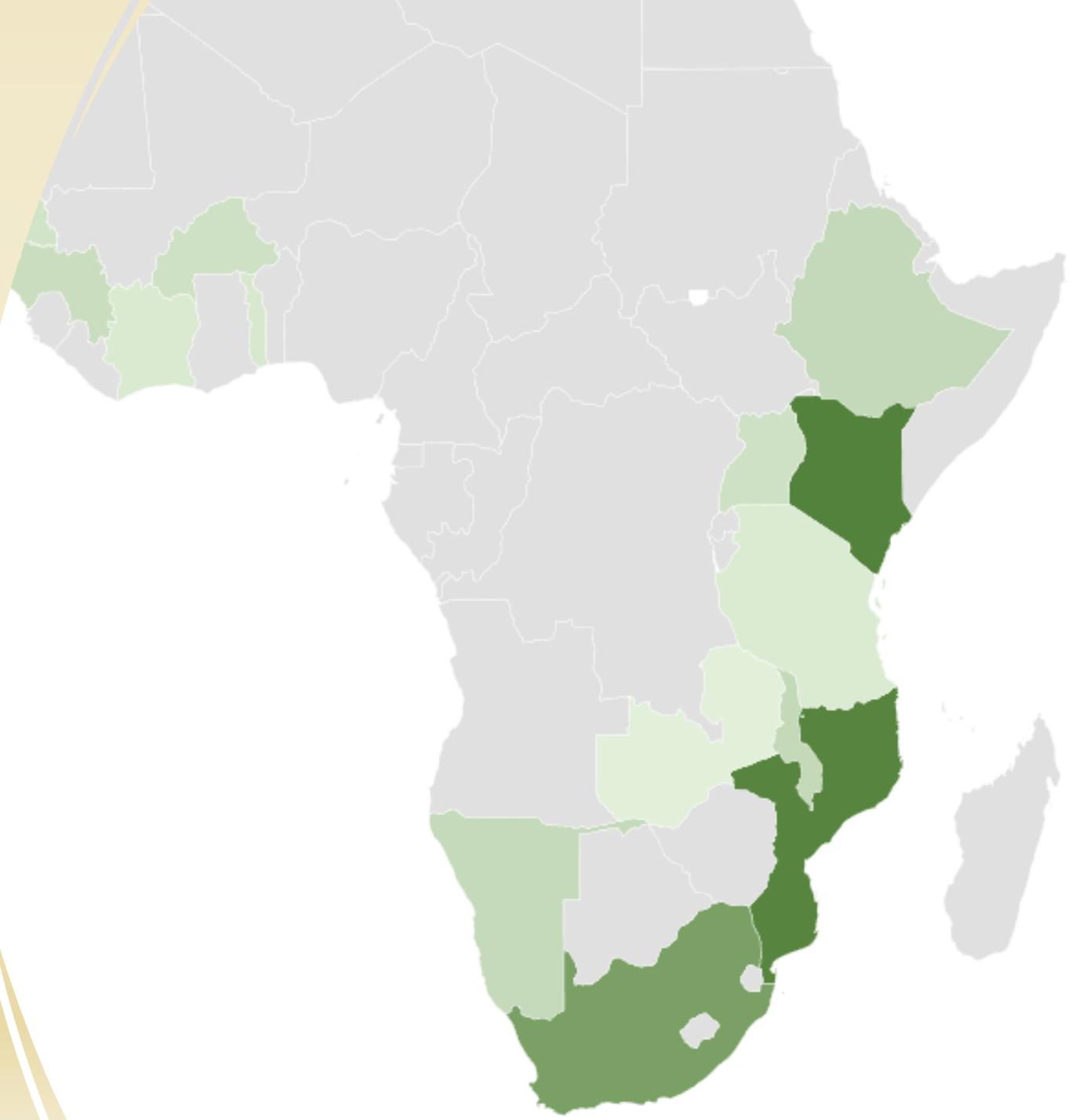


QUESTIONS POUR LA RECHERCHE

- ▶ Quel a été l'impact des mesures du confinement sur les conditions de travail des travailleuses domestiques ?
- ▶ Quels types de soutien de l'État les travailleuses domestiques ont-elles reçu pendant la période de confinement ?
- ▶ Vers quelles autres sources de subsistance les travailleuses domestiques se sont-elles tournées en l'absence du soutien de l'État ?
- ▶ Comment les travailleuses domestiques ont-elles géré les risques permanents pour la santé et la sécurité au travail dans leur travail interpersonnel pendant la pandémie de la COVID-19 ?
- ▶ Comment l'expérience des travailleuses domestiques pendant les premières vagues de la pandémie peuvent-elles façonner la politique de l'État et les réponses syndicales en vue d'une reprise après cette pandémie ?

MÉTHODOLOGIE

- ▶ Conception de l'enquête : FITD et chercheur·es affilié·e·s
- ▶ Recenseuses : les travailleuses domestiques formées ont interrogé 3 419 pairs dans 14 pays africains
- ▶ Récolte des données : Formulaires Google
- ▶ Analyse des données : Chercheur·es affilié·e·s à la FITD

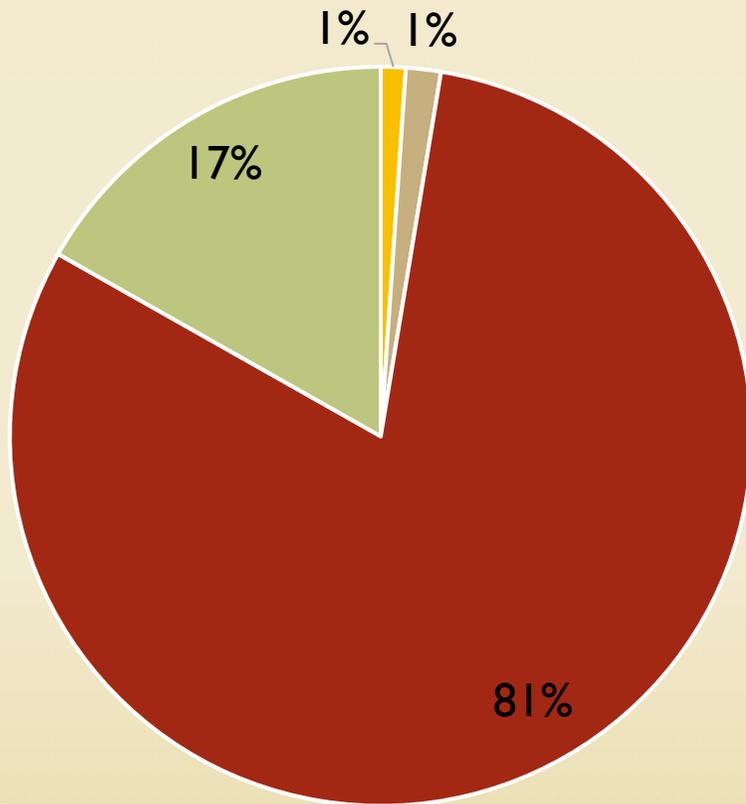


Principales caractéristiques démographiques

- ▶ 65 % vivent en milieu urbain
- ▶ 24 % des migrant·e·s nationales·aux et 6 % des migrant·e·s internationales·aux
- ▶ 87 % des femmes
- ▶ 85 % sont le principal soutien de famille de leur ménage
- ▶ Pour 94 %, le travail domestique est leur principale source de revenus

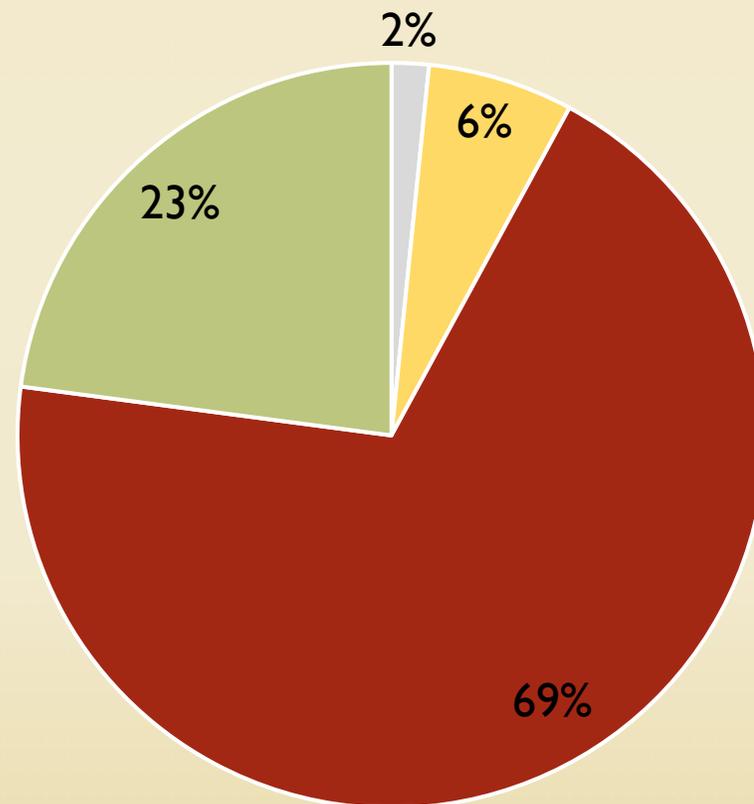
TAUX ÉLEVÉS D'INFORMALITÉ

Un contrat écrit



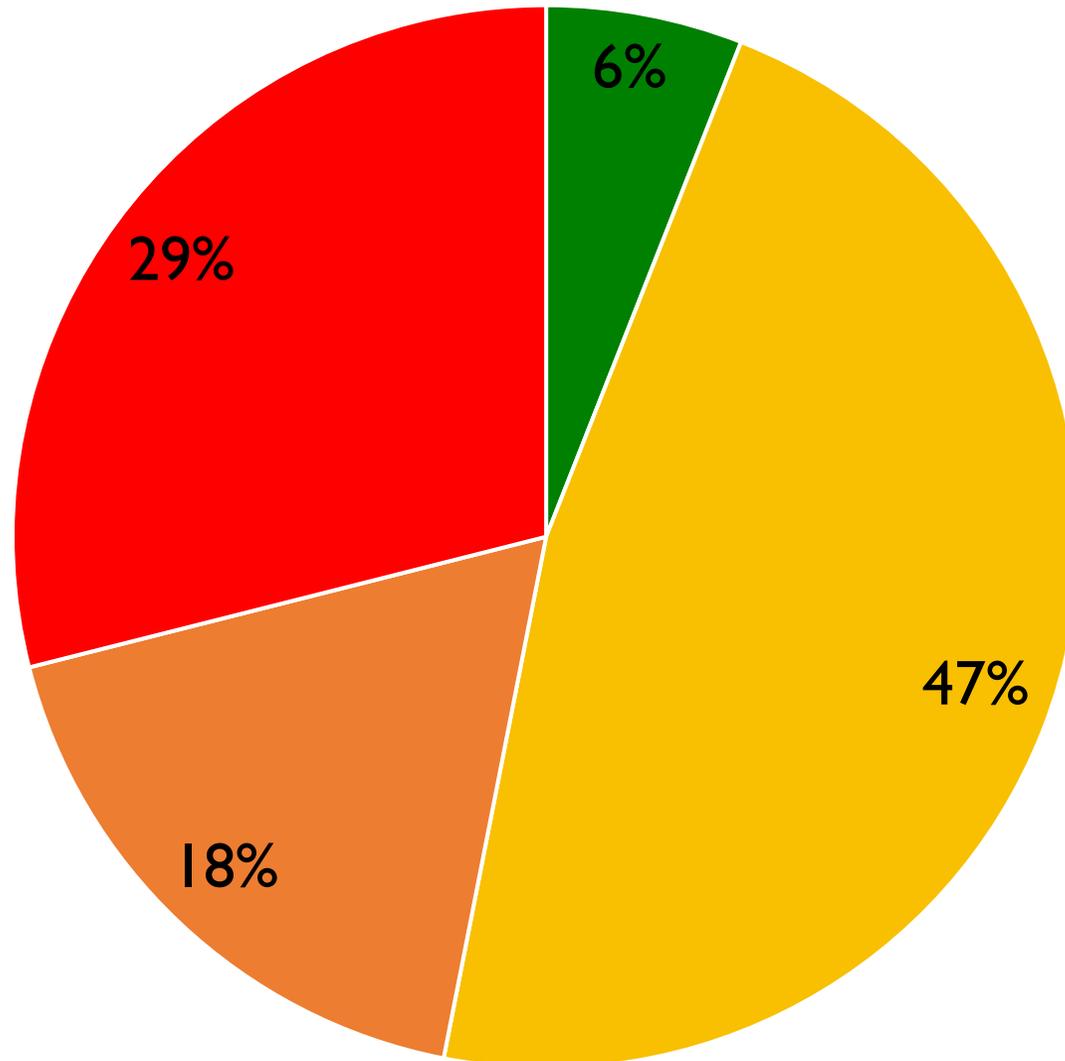
- Inconnu
- Je ne sais pas
- Non
- Oui

Sécurité sociale



- Inconnu
- Je ne sais pas
- Non
- Oui

SITUATION DE L'EMPLOI PENDANT LA CRISE



- Je suis restée à la maison mais j'ai continué à toucher un salaire
- J'ai continué à travailler normalement
- Les heures et les salaires ont été réduits pendant la période de confinement
- Suspendue ou licenciée

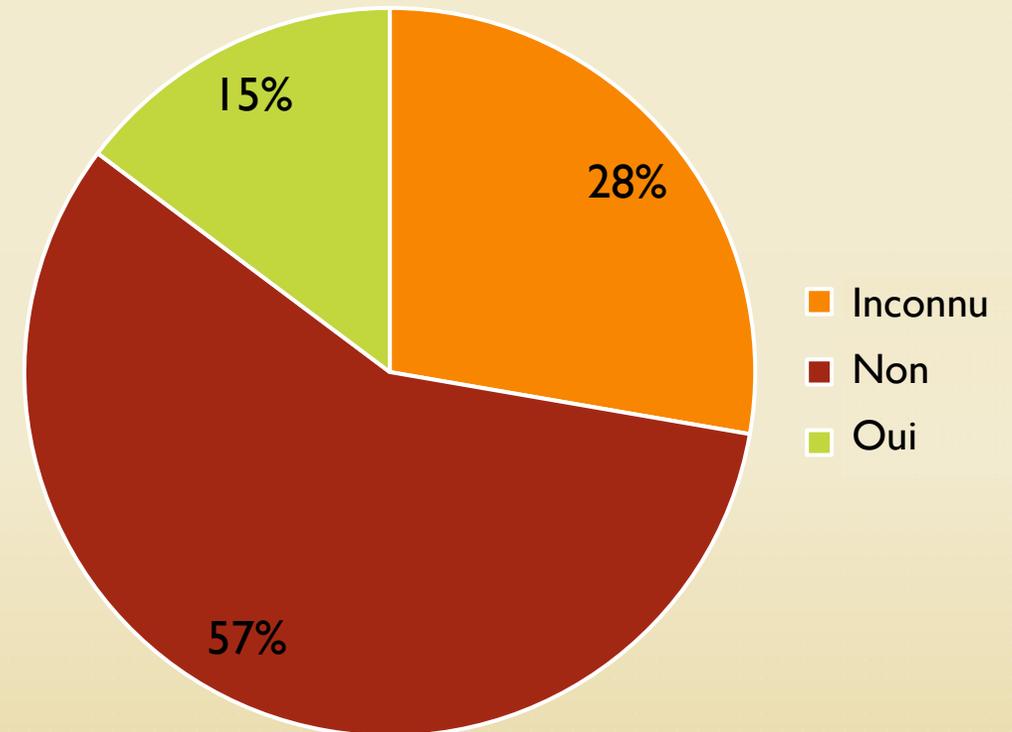
CONSÉQUENCES DE L'INFORMALITÉ

- ▶ Près de la moitié des travailleuses domestiques interrogées ont connu une réduction de leur revenu, une suspension de travail ou des licenciements.
- ▶ Les licenciements étaient plus fréquents dans les pays qui appliquaient des mesures strictes de confinement comme l'Afrique du Sud, le Sénégal et le Kenya.
- ▶ 85 % des travailleuses domestiques licenciées n'ont reçu aucune indemnité de départ
- ▶ Il a fallu jusqu'à six mois aux travailleuses pour trouver un nouvel emploi.
- ▶ La réduction du revenu a eu un impact dramatique sur leurs ménages.
- ▶ Hausse des prix des aliments et des carburants, sur fond de spéculation généralisée sur les prix.

MANQUE DE SOUTIEN DE L'ÉTAT

- ▶ Seulement 30 % des travailleuses domestiques ont accès à l'assurance sociale et de nombreux régimes d'assurance sociale excluent le chômage.
- ▶ Bien que de nombreux gouvernements africains aient mis en place des mesures de soutien du revenu, celles-ci étaient très ciblées et négligeaient le « milieu délaissé ».
- ▶ Plus de la moitié des répondantes ne se sont même pas inscrites aux régimes de soutien gouvernementaux, la principale raison étant que les travailleuses domestiques n'étaient pas incluses.
- ▶ Par conséquent, seulement **17 % des travailleuses domestiques ont reçu une forme quelconque de soutien de l'État.**

Avez-vous demandé du soutien de l'État ?

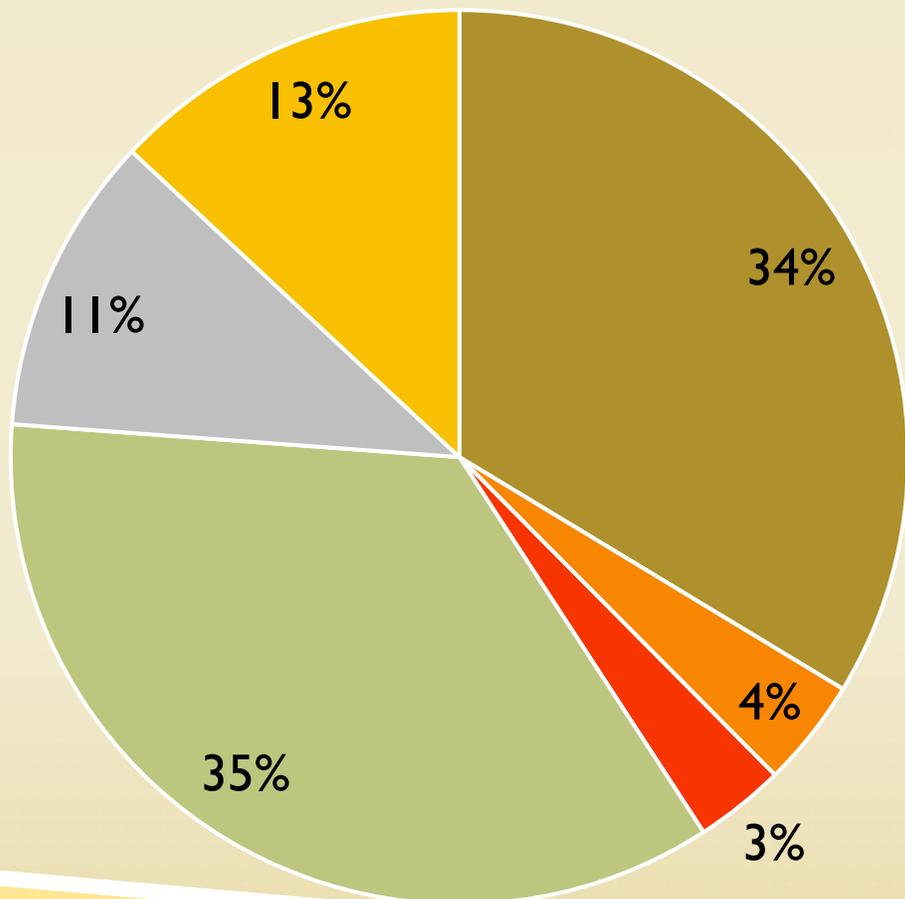




« Il n’y avait pas de mesures spécifiques pour les travailleuses domestiques. Si les travailleuses ont bénéficié de trousseaux d’assainissement ou d’une renonciation aux frais de services publics, c’est parce qu’elles se trouvaient dans un ménage qui était inclus dans le programme, et non parce qu’elles étaient travailleuses domestiques. »

	Annulation des factures d'eau ou d'électricité	Aide financière d'urgence	Panier alimentaire ou bons alimentaires	Allocation chômage	Soutien au loyer	Rien
Burkina-Faso	13,70 %	3,40 %	2,60 %	0,00 %	7,70 %	72,60 %
Éthiopie	2,90 %	2,40 %	13,00 %	1,40 %	0,00 %	80,20 %
Guinée Conakry	0,00 %	0,00 %	0,80 %	0,00 %	0,00 %	99,20 %
Côte d'Ivoire	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	100,00 %
Kenya	0,40 %	2,20 %	5,80 %	0,20 %	0,40 %	91,00 %
Malawi	1,40 %	2,10 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	96,50 %
Mozambique	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	100,00 %
Namibie	0,00 %	11,60 %	3,20 %	45,00 %	0,00 %	40,20 %
Sénégal	84,80 %	0,00 %	0,70 %	0,00 %	0,00 %	14,60 %
Afrique du Sud	0,20 %	0,20 %	0,70 %	3,30 %	0,00 %	95,60 %
Tanzanie	0,00 %	0,40 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	99,60 %
Togo	33,30 %	0,00 %	0,00 %	1,20 %	0,00 %	65,50 %
Ouganda	0,00 %	0,80 %	33,90 %	0,00 %	0,00 %	65,30 %
Zambie	0,00 %	0,00 %	2,30 %	2,30 %	0,00 %	95,50 %

Comment avez-vous survécu?



- J'ai emprunté de l'argent à des amis ou aux membres de ma famille
- J'ai dû retourner chez mes parents ou chez un autre membre de ma famille
- Je me suis tournée vers le groupe d'épargne rotative / stokvel / xitique
- J'ai utilisé mes économies personnelles
- J'ai commencé à vendre des produits faits maison (des aliments, masques, vêtements)
- J'ai contracté une dette / un prêt

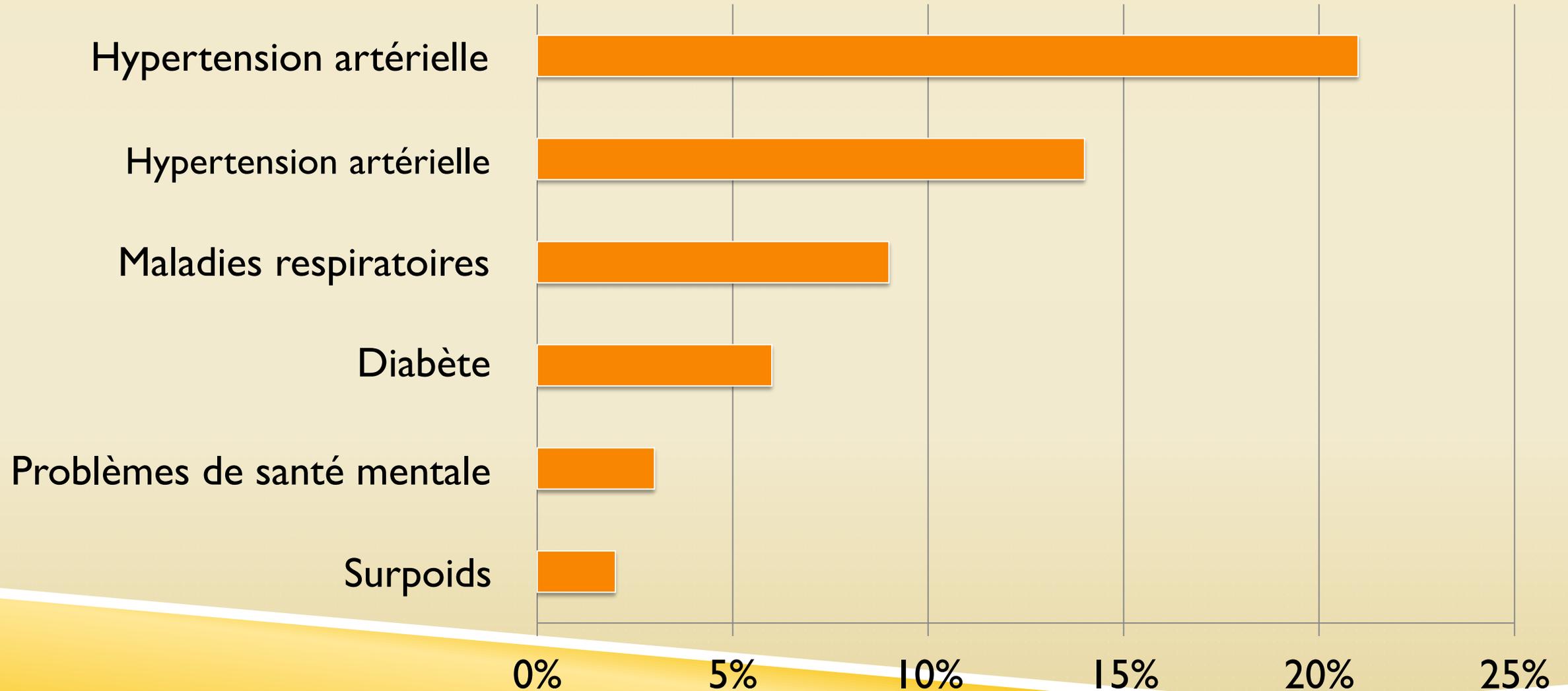
67 % ont dit avoir reçu le soutien de leur syndicat

« Pendant la pandémie de COVID-19, nous étions enfermées, pas de familles en visite, il était donc impossible d'emprunter de la nourriture à votre famille à cause de la faim. À partir de cette période de la COVID-19, j'ai appris que même votre famille immédiate ne pouvait pas vous soutenir lorsque vous aviez un problème parce que tout le monde s'occupait de soi-même. »

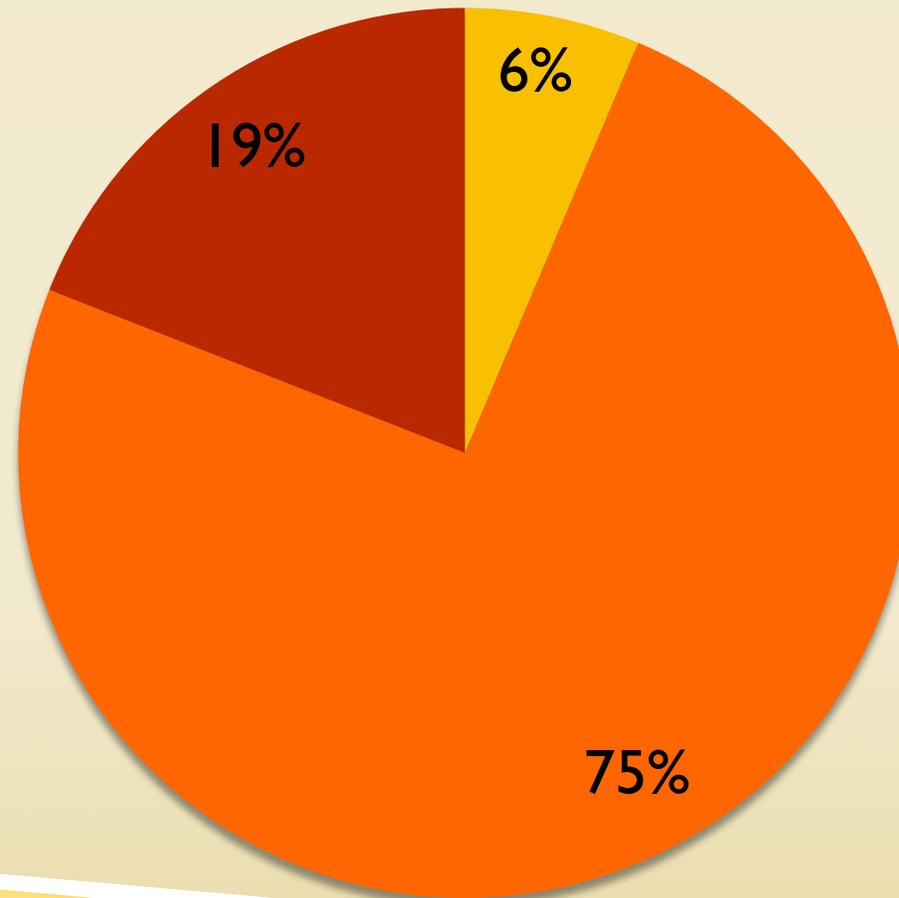
SANTÉ ET SÉCURITÉ

- ▶ Bien que 75 % d'entre elles soient maintenant retournées au travail, **58 % ont dit qu'elles se sentaient soit en danger, soit très en danger** en raison du manque d'équipement de protection individuelle, du transport sécuritaire et de la nature intime du travail domestique.
- ▶ **53 % n'ont pas accès à des congés maladie payés**, ce qui augmente le risque d'infection et mine la capacité des travailleuses domestiques à prendre soin d'elles-mêmes et de leurs familles.
- ▶ Compte tenu de la nature stressante du travail domestique, de nombreuses travailleuses ont des conditions de santé préexistantes, y compris l'hypertension artérielle, les maladies respiratoires et la diabète.
- ▶ Le risque de succomber à la COVID-19 est encore aggravé par la détérioration des services de santé et de l'accès aux médicaments.

CONDITIONS DE SANTÉ PRÉEXISTANTES



IRRÉGULARITÉS SUR LE LIEU DE TRAVAIL



- J'ai dû prendre soin de ou travailler avec quelqu'un qui a contracté la COVID-19
- J'ai dû travailler plus que d'habitude
- J'ai été forcée de rester chez mon employeur pendant le confinement

LE RÔLE DES SYNDICATS



RECOMMANDATIONS POUR L'ÉTAT

- ▶ Campagnes de sensibilisation concernant les normes de santé et de sécurité au travail, les droits des travailleuses et les responsabilités des employeurs.
- ▶ Distribution d'**équipement de protection individuelle** aux principaux points d'accès, tels que les arrêts des autobus et des taxis.
- ▶ Introduction d'un **contrôle des prix**.
- ▶ **Élargissement des mesures d'urgence de soutien du revenu** pour inclure les travailleuses domestiques.
- ▶ **L'extension de l'assurance sociale contributive** pour inclure les travailleuses domestiques.
- ▶ L'introduction d'une **allocation chômage contributive**, en cas d'absence.
- ▶ La **ratification de la Convention 189 et 190**, l'adoption d'une législation nationale complémentaire et la mise en œuvre d'un cadre d'application approprié.
- ▶ Amélioration de **l'accès à l'assistance médicale** et au transport public sécurisé.

RECOMMANDATIONS POUR LES SYNDICATS

- ▶ Campagnes de sensibilisation sur la santé et la sécurité au travail.
- ▶ Campagnes de recrutement visant à **accroître le nombre de membres et à renforcer la perception des cotisations syndicales.**
- ▶ Consolidation du **fond d'aide sociale d'urgence des syndicats.**
- ▶ Élargissement du **programme de formation** syndicale pour y inclure « connaissez vos droits », le perfectionnement du leadership et les ateliers générateurs de revenus.
- ▶ Campagne visant à exercer de la pression sur les États pour qu'ils **ratifient la Convention 189 et 190.**
- ▶ Adoption des réformes législatives complémentaires, y compris l'élargissement effectif de la protection sociale pour inclure les travailleuses domestiques.